



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE MINISTRE

Paris, le 16 MAR. 2010

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous informer qu'afin de faire face aux besoins les plus urgents des agents de l'Etat, victimes d'intempéries dans les départements déclarés en catastrophe naturelle après le passage de la tempête Xynthia, mes services ont mis à la disposition pour chacun des Préfets de région concerné (Poitou-Charentes et Pays de la Loire) la somme de 50 000 euros.

Ces crédits délégués au titre du budget 2010 de l'action sociale interministérielle, pour les départements de Vendée, Vienne, Deux-Sèvres et Charente-Maritime seront répartis, dans les meilleurs délais, après avis des sections régionales interministérielles d'action sociale (SRIAS).

Par ailleurs, les ministères ont été invités à intervenir dans le champ de compétences de leur action sociale afin de recenser les besoins de leurs agents victimes de la tempête Xynthia et de définir, en concertation avec les instances consultatives concernées, les réponses à y apporter.

Cependant, je vous précise que l'aide apportée au niveau interministériel viendra en complément, et non en remplacement, des mesures ou remboursements opérés au titre des actions sociales ministérielles et des assurances. Elle est destinée à la prise en charge de frais définis et limités, en l'occurrence liés à des dépenses de relogement ou de logement d'urgence.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Eric Woerth

Eric WOERTH

Monsieur Jean-Marc CANON
Secrétaire Général
Union générale des Fédérations de Fonctionnaires
263, rue de Paris – case 542
93514 MONTREUIL Cedex

MINISTÈRE DU BUDGET
DES COMPTES PUBLICS
DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT